

ETC



## Un nuage d'intolérance dans une purée de politesse

Lise Lamarche

Number 23, August–November 1993

Art et intolérance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/36108ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

### ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Lamarche, L. (1993). Un nuage d'intolérance dans une purée de politesse. *ETC*, (23), 15–16.

## UN NUAGE D'INTOLÉRANCE DANS UNE PURÉE DE POLITESSE

**E**t si Borduas, que l'on accuse aujourd'hui de tous les maux, avait été tolérant, avait été un homme de bonne composition, un homme du monde ? Nous serions sans *Refus global*, obligés de nous enthousiasmer pour le texte pâlot de *Prisme d'Yeux* qui appelait à la diversité, à la coexistence de toutes les bonnes âmes et à la pluralité des voix. Nous ferions des thèses sur l'œuvre de Gordon Webber; des salles de musées seraient consacrées à la peinture régionaliste. La grise serait à la mode.

Et si Claude Gauvreau n'avait pas fait de « charges épormyables », traitant l'une de vipère lubrique, l'autre de chien crevé et autres qualificatifs sonores ? Les historiens de l'art québécois seraient tenus de lire des kilomètres d'insignifiances dans les journaux des années 40 et 50. Imaginez un monde de l'art où il n'y aurait que des Bernatchez, des Beaunoyer, sans un Robert Lévesque par exemple. Le paysage serait d'un morne à faire ressortir le moindre mot d'apparence critique.

Il semble cependant que les excès (ou les prises de position nettes, pour le dire autrement) soient passés de mode et que le « drabe » de la compréhension (ou de la compromission) soit plutôt la couleur du jour. Il faut concilier les contraires, comme si nous étions tous devenus des Kissinger ou pis, des Mulroney ou des Bourassa. Pas surprenant que sur un fond à petites fleurs, l'épaule de Kim ou l'âge de Charest ne soient perçus comme des événements...voire même des sujets de controverse.

### De quelques situations qui mériteraient un soupçon d'intolérance

Supposons un Claude Gauvreau, réincarné, aujourd'hui à Montréal et qui se trouverait dans l'obligation de commenter pour un quotidien quelconque la situation des arts visuels.

Que ferait-il de l'interminable discussion entre les tenants de la RAAV \* et de l'AADRAV \* qui s'arrachent les cheveux par avocats interposés pour déterminer quelle association sera la répondante privilégiée du ministère de la Culture ?

La revue *Etc Montréal*<sup>1</sup> a déjà consacré un dossier au statut d'artiste et la revue *Esse*<sup>2</sup> vient de tenter d'expliquer le conflit dans tous ses détours. Je suppose que les membres des associations sont inondés de tracts et de rapports et qu'ils sont sommés de prendre parti dans une querelle de fonctionnaires (et d'avocats). Pour être reconnus ? Pour être enfin des professionnels ? Qui sera l'Augustin Roy des artistes, les défendant contre tous les

## BORDUAS

# REFUS GLOBAL & PROJECTIONS LIBÉRANTES

Nouvelle édition augmentée  
d'une Introduction  
de François-Marc Gagnon  
et suivie de Notes biographiques,  
de *Borduas et l'automatisme*  
par Marcel Fournier et Robert Laplante  
et de *Dimensions de Borduas*  
par Claude Gauvreau

parti  
pris

collection "projections libérantes"

*Refus global*, Éditions Parti Pris. Réédition de 1977.

sages-artistes et les praticiens d'un art doux ? Car nous en viendrons là, lancés comme nous le sommes sur les voies du corporatisme. En attendant notre pion - sans doute élu par les membres et dont le mandat sera contresigné par le/la ministre - quelques artistes travaillent dans leurs ateliers et exposent dans les galeries et les musées, sans carte de compétence. J'en connais même qui font du temps supplémentaire, sans être payés temps et demi. Ne comptez pas sur moi pour les dénoncer, mais je constitue une liste qui pourra toujours servir...

Quel degré de tolérance doit-on avoir face à la situation de « désembauche » dans les musées ? De démissions provoquées en rationalisation du personnel, les musées de Montréal (MACM, MBAM, McCord) se vident peu à peu de leurs historiens de l'art et de leurs muséologues au profit soit de rien, soit de communicateurs qui réussiront, pense-t-on en hauts lieux, à faire venir les foules dans les musées. L'étalon-or semble le Musée de la Civilisation de Québec en ce qui concerne la fréquentation et le Musée du

rire pour la programmation. Et pendant ce temps, les départements d'histoire de l'art des universités forment des étudiants qui feront des bénévoles absolument compétents dans quelques années.

Comment et pourquoi tolérer les programmes PAIE ou les articles 25 qui permettent d'embaucher à peu de frais ces anciens étudiants en arts visuels ou en histoire de l'art à condition qu'ils soient inscrits à l'assurance-chômage ou au BS ? Cette façon de diminuer les statistiques de non-emploi n'aura toutefois qu'un temps car déjà les employeurs ont le choix entre des diplômés (doctorat et maîtrise) et des jeunes en réinsertion. On peut penser que les diplômés sont privilégiés et qu'ils empêchent, en quelque sorte, l'attribution de postes à ceux et celles qui auraient eu la mauvaise idée de ne pas avoir de parents, de se marier ou à tout le moins qui ne seraient pas inscrits au ministère des Affaires sociales. Se pose donc, après des études de premier cycle, le choix difficile à faire entre la poursuite d'une maîtrise et d'un doctorat, l'inscription à des programmes gouvernementaux ou un changement d'orientation. Puis-je suggérer, compte tenu de la demande, des études en droit (pour régler le différend RAAV-AADRAV, par exemple) ou en communication (pour faire enfin fonctionner les musées comme la General Motors, Air Canada ou les entreprises Malenfant) ?

### Où jeter le soupçon ?

On me reprochera sans doute de rester dans le « ghetto », c'est-à-dire de me limiter à de bien petits débats, réclamant je ne sais quelle dénonciation sous une forme grand public et dans un lieu autre qu'une revue spécialisée. Cette demande de transparence et de publicité à grande échelle me paraît cependant une façon de noyer le poisson, encore une fois. Je préfère encore avoir lu les réflexions pertinentes de Laurier Lacroix sur le cadeau empoisonné de la collection Lavalin au Musée d'art contemporain<sup>3</sup> et avoir pris connaissance de la mauvaise humeur bien venue de Ninon Gauthier sur les dangers des ventes d'œuvres pour fins de charité (!)<sup>4</sup>, ces deux réactions ayant été publiées dans les pages somme toute assez confidentielles du journal *Le Devoir* et dans la revue *Parcours* qui n'a certes pas le tirage de *L'actualité*. Les deux auteurs ne sont pas tolérants, Dieu merci, et nous l'ont fait savoir. Qu'importe que leurs articles n'aient pas été publiés dans les pages sportives du *Journal de Montréal*. À force de vouloir éviter le ghetto et d'être tenu de diffuser largement ce dont de toutes manières la population n'a que faire, on finirait par se taire en attendant le grand jour du déballage public. D'autant que lorsque pointe l'intolérance des uns dans les journaux à grand tirage, les rédacteurs en chef se font un devoir d'arrêter au bon moment et selon leur bon vouloir les

réactions qu'entraînent les diatribes d'artistes en mal de publicité et d'auteurs qui vieillissent dans l'aigreur<sup>5</sup>.

LISE LAMARCHE

### NOTES

- <sup>1</sup> *Etc Montréal*, n° 12, été 1990.
- <sup>2</sup> Johanne Chagnon, « Dossier. L'art est ailleurs », *Esse*, n° 22, printemps-été 1993, p.2-20.
- <sup>3</sup> Laurier Lacroix, « La collection Lavalin. Un cadeau de Grecs au Musée d'art contemporain de Montréal qui laisse craindre le pire », *Le Devoir*, 11 juillet 1992, p. B-14 et « À cheval donné...ou la collection Lavalin au Musée d'art contemporain de Montréal », *Etc Montréal*, n° 20, novembre 1992-février 1993, p.15-18.
- <sup>4</sup> Ninon Gauthier, « L'industrie des ventes de charité. Pitié pour les artistes mécènes », *Parcours*, n° 9, printemps 1993, p.62-63.
- <sup>5</sup> La revue *Esse* a longuement commenté tout le débat de l'automne 92 dans les quotidiens montréalais et a établi une bibliographie complète dans le numéro 21, hiver 1992-1993.

N.D.L.R. RAAV et AADRAV sont respectivement les acronymes de Regroupement des artistes en arts visuels du Québec et de Association des artistes du domaine réputé des arts visuels du Québec.